

Les collections d'objets

Introduction : les collections d'objets, atypiques ou comme les autres ?

Les bibliothèques en France, à la suite des pays scandinaves et anglo-saxons, intègrent de plus en plus dans leurs collections des objets, de toutes sortes. Œuvres d'art, outils, moules à gâteaux, instruments de musique... est-ce le dernier acte de lutte contre la supposée disparition des bibliothèques ou une simple adaptation aux contextes sociétaux ? Dans cette introduction, on peut d'ores et déjà dire que les objets dans les bibliothèques ne sont pas très récents, cf les VHS, DVD et autres tablettes, qui ne contiennent pas de pages. Néanmoins, ces objets-là sont des objets culturels, à la différence d'un appareil à raclette ou d'une scie sauteuse.

A propos du prêt d'objets, Eli Neiburger, directeur d'Ann Arbor Public Library (Michigan), déclarait en 2001 : « Nous ne faisons pas tout cela pour survivre à un cataclysme supposé », le prêt d'objets « est une mission nouvelle uniquement si vous avez une vision étroite des bibliothèques ». En outre, selon David Lankes, les bibliothécaires ne sont pas des professionnels de l'information ni des professionnels du livre mais des professionnels du savoir, dont l'objectif est d' « améliorer la société en facilitant la production de connaissances ». Constituer des collections de documents est la voie qui a été privilégiée depuis le XIXe siècle pour accomplir ce but, mais « ce n'est en aucun cas une part intégrante du métier de bibliothécaire ».

De plus en plus acquis et mis à disposition par les bibliothèques, les objets font donc partie de ses collections permanentes, et doivent être inclus dans la politique documentaire. La bibliothèque en gère l'acquisition, la conservation et la politique d'accès.

1. Pourquoi créer des collections d'objets en bibliothèque ?

Au-delà d'une simple accumulation de « choses à prêter », les bibliothèques qui ont des collections d'objets partagent certains objectifs.

1.1. Favoriser les apprentissages

Dans certaines bibliothèques universitaires, les collections d'objets sont un support d'étude, d'apprentissage, d'observation et de manipulation afin de soutenir les enseignements liés à la pratique d'une discipline. Par exemple, la salle d'anatomie de la BU santé Rockefeller de l'Université de Lyon propose aux étudiants de consulter sur

place et sur réservation 29 modèles humains en résine et deux squelettes grandeur nature afin de les manipuler, et favoriser ainsi les apprentissages. A Saint-Etienne, les collections d'échantillons de matériaux de la « Matériauthèque » de la Cité du Design permet aux étudiants, aux professionnels designers ou aux ingénieurs de se renseigner sur les matériaux et leurs propriétés.

Dans les bibliothèques de lecture publique, les instruments de musique ou le matériel audiovisuel, peuvent aussi être support d'un apprentissage autodidacte.

1.2. DIY et citoyen acteur versus citoyen consommateur

Évoluant avec son temps et la société, les collections d'objets en bibliothèques permettent de :

- Valoriser la créativité : le bricolage, la décoration ou la mode (innombrables blogs et tutoriels sur internet) favorisent l'épanouissement personnel et répondent donc à des objectifs soutenus par le *Manifeste de l'Unesco* : « favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité », « stimuler l'imagination et la créativité chez les enfants et les jeunes ».
- Partager et mutualiser des connaissances : les réseaux sociaux permettent l'émergence d'une intelligence collective en accentuant un phénomène d'apprentissage. La bibliothèque est le lieu qui permet ce partage (Fablabs, Music Lab...).
- Sensibiliser aux questions environnementales : les bibliothèques sensibilisent à des modes de (sur)consommation remis en question avec des modes de vie alternatifs.

La présence d'objets dans les bibliothèques permet donc de moins consommer et de partager, en même temps qu'elle favorise le « faire soi-même » (Do it yourself), et le « faire ensemble » (Do it together). La bibliothèque peut alors être conçue comme un espace de régénération du lien social comme dans les *Fab Labs* : la mise à disposition d'outils et de matériaux facilite l'échange des compétences et la mise en commun des savoirs au profit de tous. Il est ainsi possible d'imaginer des modalités de réinjection des savoirs participatifs, construits ou transmis autour d'objets culinaires, musicaux ou créatifs, dans les collections de la bibliothèque. Des ateliers de création de tutoriels vidéo, voire d'une tutothèque sur l'utilisation des objets peuvent être réalisés pour diffuser les savoirs acquis par l'expérience. A la médiathèque de la Verpillière par exemple, les usagers sont invités à glisser une recette dans la boîte du moule à gâteau qu'ils ont emprunté. Pour Nicolas Beudon, la présence d'objets en bibliothèque répond alors « à un besoin très actuel d'inventer de nouvelles façons de consommer : [Internet] a remis au goût du jour des pratiques très anciennes telles que le troc, le don, la location, l'échange ou le partage » (<https://www.cairn.info/revue-nectart-2017-2-page-87.htm>, consulté le 09/08/25). En organisant et en facilitant le prêt d'objets sur un territoire, la

bibliothèque peut devenir une plateforme au centre d'une communauté d'échange de biens et de services.

FOCUS 2026 — Les bibliothèques au service de l'économie circulaire

Les *Library of Things* sont désormais présentées par l'IFLA comme des dispositifs favorisant le partage, le réemploi et la réparation. Le prêt d'objets permet ainsi de répondre à des besoins ponctuels sans passer par l'achat, et inscrit les bibliothèques dans les politiques de sobriété et d'économie circulaire.

La bibliothèque municipale de Languidic a par exemple établi un partenariat avec Steeple¹, une plateforme en ligne qui propose de faciliter les échanges de services de toute nature entre les membres d'une communauté. La médiathèque propose une inscription gratuite. Une permanence Steeple permet de mettre en contact les adhérents, et les échanges et activités sont accueillis dans les locaux. Une borne tactile permet de publier des annonces sur place. Réciproquement, la plateforme devient un espace de médiation pour les bibliothécaires, qui y communiquent via des profils personnels ou s'en servent comme outil pour repérer les besoins des usagers. La « partothèque » ou bibliothèque de partitions est ainsi née d'une demande récurrente. La bibliothèque est alors le lieu de **l'empowerment**, conçue comme l'« autonomisation » ou la « capacitation », c'est-à-dire la « possibilité de gagner en pouvoir pour les communautés, voire les individus, par le résultat d'un apprentissage, d'une éducation leur permettant d'améliorer leurs connaissances et compétences » (Raphaëlle Bats). Cet accroissement de la puissance d'action du citoyen peut être un indicateur de l'impact des bibliothèques sur leurs usagers et leur quartier. Par exemple, les *Tool Libraries* américaines sont des lieux de ressources pour le développement local durable, mais aussi des lieux de partage de compétences manuelles et de rencontre autour de préoccupations communes, quel que soit le milieu social ou ethnique des

¹https://www.mediathèque-languidic.net/cms/articleviewpreferences/libelle/Club+adh%C3%A9rents+%28Steeple%29/id_items/441/nb_aff/5/nb_analyse/10/display_order/DateCreationDesc/display_mode/Submenu/summary_content/FullContent, consulté le 03/09/2026

usagers. Ce sont de véritables leviers d'émancipation des communautés et des individus.

FOCUS 2026 — De l'accès aux objets à la capacitation

Les expériences internationales confirment aujourd'hui cette évolution : les *Library of Things* ne cherchent plus seulement à donner accès à des objets, mais aussi à permettre d'essayer, d'apprendre, de réparer et de transmettre. Le prêt devient ainsi un outil de développement des compétences et d'émancipation des publics.

1.3. Répondre aux attentes et besoins d'une communauté

Emprunter pour un besoin ponctuel et précis : un moule à gâteau pour un anniversaire par exemple (médiathèque de la Verpillière), une console de jeu d'une autre marque pour découvrir d'autres jeux (médiathèque de Saint-Avertin), un besoin urgent d'outils d'usage rare, de taille inhabituelle ou volumineux, difficiles à stocker (Berkeley Library of Tools).

Emprunter pour essayer : la Chicago Public Library proche du lac Michigan prête des cannes à pêche avec le matériel, permettant aux habitants du centre-ville de découvrir la pêche. Essayer prend aussi tout son sens avec des objets ou technologies peu répandues ou innovantes, comme certains ustensiles de cuisine (machine à déshydrater les fruits ou les légumes, friteuse saine...), mais aussi avec les objets liés aux loisirs ou à la science (téléscope, microscope ou raquettes de neige prêtés à la Wilkinson Public Library).

1.4. Changer l'image de la bibliothèque – rematérialiser

Le prêt d'objet joue un rôle dans la **diversification des publics**.

En France, 13 % des habitants desservis par une bibliothèque municipale sont emprunteurs actifs. Le prêt d'objets peut être un déclencheur à l'inscription : à la médiathèque de Saint-Avertin, la campagne de communication menée par la ville sur le prêt d'un casque de réalité virtuelle a amené plusieurs personnes à s'abonner pour pouvoir le réserver. La King Township Public Library (Canada) propose un abonnement gratuit d'une semaine pour emprunter des objets de sa collection. Cela attire l'attention d'un public non captif sur des objets inattendus, et donne parfois simplement l'occasion de franchir les portes de l'établissement. A la BM d'Angers, le service de prêt

d'instruments contribue à faire venir un public adolescent qui ne fréquentait pas l'espace musique auparavant.

Dans la société du tout numérique, les collections d'objets participent à une **stratégie de rematérialisation** de la bibliothèque par l'expérience physique qu'elle propose aux visiteurs, impossible par internet. Le marché de la musique offre un bon éclairage : alors que le streaming s'impose, le marché physique se structure sous forme de niches avec notamment la croissance du disque vinyle. En témoigne, dans les secteurs musiques des bibliothèques, la réapparition des bacs à vinyles ou la matérialisation de la musique en ligne par des bornes d'écoute confortables. Les objets participent ainsi à un ancrage physique de la bibliothèque en proposant un lieu avec des vrais gens et dans lequel on se sent bien.

Par exemple : En août 2026, la médiathèque de Montlouis-sur-Loire a lancé un service de prêt d'objets proposant notamment liseuses, consoles rétro, platines vinyles, puzzles et kits thématiques. Cet exemple récent montre que ces collections continuent de se diversifier et de s'implanter dans les médiathèques françaises.

De manière plus anecdotique, amener et déposer un objet à la bibliothèque permet aussi à l'usager de laisser sa trace et de **s'approprier le lieu**. Les usagers de la bibliothèque Louise Michel peuvent ainsi rapporter un petit souvenir de vacances pour constituer une « bibelothèque »², rassemblant des « bibelots kitsh ou rigolos » du monde entier. À la bibliothèque de l'École d'Architecture de Nantes, les élèves peuvent rapporter un souvenir d'un monument visité, exposé ensuite dans la « Bibolbox »³ en lien avec une sélection d'ouvrages sur le monument ou sa mouvance architecturale. Ainsi, la bibliothèque, en légitimant les pratiques manuelles et créatives autour des objets, et en les accueillant au sein de ses espaces, devient un lieu de production et de création. Cela renforce l'idée de lieu de vie, propice au partage, tout en favorisant un rapport actif à la connaissance.

Exemple : la music box de la Bibliothèque de Toulouse. La médiathèque José Cabanis possède depuis 2016 une Music Box, salle dédiée à la pratique musicale amateur au sein du pôle musique. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'actions menées pour favoriser la pratique sur place, avec l'installation en 2004 de pianos numériques, et le prêt d'instruments de musique en 2015. Isolée du reste de l'espace par des vitres, elle est équipée d'une batterie électronique, d'une guitare et d'une basse électriques avec amplis, d'une station de MAO avec des logiciels de composition, et d'une sélection de tutoriels sur YouTube. Elle est utilisée quotidiennement par des usagers, en autonomie, et est complémentaire avec les autres services du pôle musique : le fonds de partitions et de méthodes est davantage emprunté, et l'utilisation des pianos numériques

² <https://www.instagram.com/p/BWR1jvjRJP/?hl=en> , consulté le 03/09/2026

³ <https://www.facebook.com/bibliotheque.ecole.architecture.ensa.nantes/> , consulté le 03/09/2026

disponibles sur place en libre accès a été renforcée. Des ateliers de MAO encadrés par des intervenants pour apprendre à créer sa propre musique sont en projet. À travers ces équipements, l'objectif est d'offrir plusieurs niveaux de service, de la découverte à la pratique, en passant par l'autoformation.

1.5. Expérimentation et management

Les collections d'objets sont également un moyen d'expérimentation et de travail en commun pour une équipe. A Choisy-le-Roi, où l'expérimentation et l'innovation font partie du projet de service des médiathèques, le prêt de matériel de sport a été envisagé plutôt comme une petite expérimentation à l'échelle d'un fonds, un « test » qui pourrait être étendu à d'autres segments de collection. 115 € de budget ont été nécessaires à l'acquisition de cordes à sauter, de ballons de gymnastique et d'élastiques de musculation. L'expérimentation a été menée sur un fonds à fort taux de rotation, témoignant d'un intérêt du public pour cette thématique : elle a donc été conçue comme un petit dispositif de médiation, une « porte d'entrée au fonds » destinée à surprendre et à établir le contact avec les usagers, qui associent habituellement peu la médiathèque et le sport. De même, au lancement de prêt d'instruments de musique, la plupart des bibliothèques ont acquis un petit nombre d'instruments (entre 8 et 20 instruments), pour des budgets allant de 2 500 à 4 000 euros, puis ont complété leur collection face au succès.

En outre, en amont du projet, impliquer les équipes dans la mise en place d'une procédure de circulation des objets permet d'aborder chaque étape de la gestion et de minimiser le risque d'omission de détails.

Enfin, il s'agit de veiller à la diffusion de l'information : à Toulouse, seuls les agents du pôle musique prêtent des instruments, mais pour maintenir un niveau d'information minimal pour tous les agents, afin de renseigner le public, la rédaction et la mise à disposition d'une procédure (« Les instruments pour les nuls ») a été nécessaire pour envisager tous les cas de figure et être compréhensible par tous. La plupart des établissements mettent aussi en place une formation en interne.

2. Histoire et géographie du prêt d'objets en bibliothèque

2.1. Histoire

1789 : saisies révolutionnaires incluent des objets dans les collections : globes, bustes, médailles, monnaies, jeux, jouets, textiles, objets commémoratifs... répertoriés au XIX^{ème} siècle par les bibliothécaires, sous forme de « collections inclassables », qui

attirent chercheurs et curieux mais pose des questions sur leur légitimité (pourquoi pas dans un musée ?) et de conservation (conditionnement atypique, stockage...)

Années 1960 : création des 1ères discothèques de prêt en France

Années 1960-70 : intégration des jeux et jouets dans les collections des bibliothèques françaises. Les ludothèques se développent en parallèle

Années 1970 : naissance de bibliothèques d'outils aux Etats-Unis

1974 : une option « discothèque » est intégrée à la formation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire en France

1979 : création de l'Association des ludothèques françaises

1982 : prêt de CD en France

1983 : 1ères artothèques en France (16 en 2015 : Lyon, Strasbourg, Grenoble...) grâce à une politique volontariste et incitative du Ministère de la Culture

1989 : création de l'ACIM (Association de coopération pour l'information musicale)

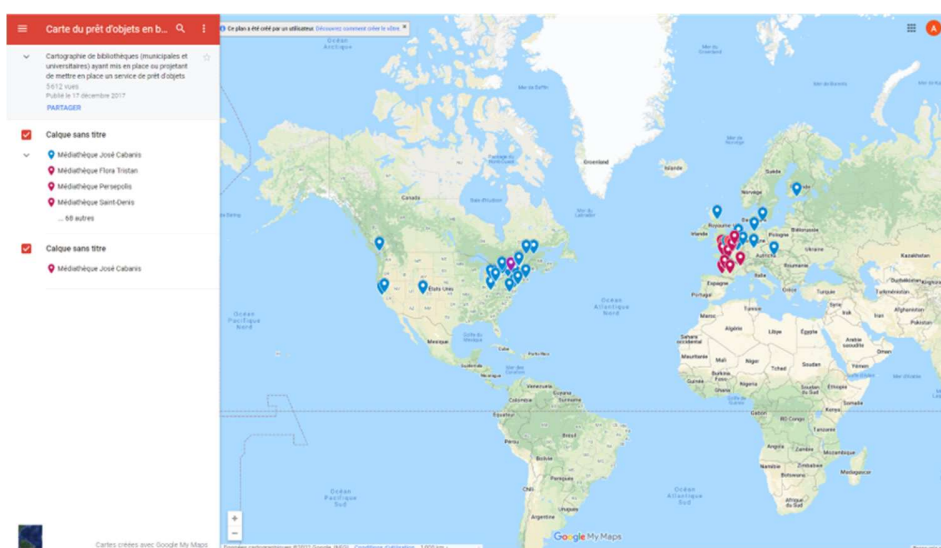
Années 2000 : premiers services de prêts d'ordinateurs portables en bibliothèque universitaire françaises, développement de services du type « empruntez un bibliothécaire »

2009 : développement du prêt de tablettes et liseuses en bibliothèque universitaire et publiques en France

2015 : « Library of things » de la Bibliothèque municipale de Sacramento (Californie) : instruments de musique, matériel créatif, matériel entretien de la maison / du jardin.

2016-2026 : amplification en France des bibliothèques disposant de collections d'objets, avec une diversification progressive des objets proposés et une structuration des acteurs autour de réseaux et de projets dédiés. Cette dynamique se poursuit encore aujourd'hui, comme l'illustre l'ouverture de nouveaux services de prêt d'objets en 2026.

2.2. Les collections d'objet dans le monde



Source : Carte du prêt d'objets en bibliothèque (consulté le 03/09/2026)

Les bibliothèques anglo-saxonnes et nord-européennes sont celles qui ont le plus de collections d'objets. Aux Pays-Bas, la Dok de Delft prête des kits de programmation et de robotique, des jumelles ou des accessoires de cirque. De plus en plus de bibliothèques américaines, ayant déjà une longue expérience constituent aujourd'hui des collections d'objets très étendues :

- La Sacramento Public Library ⁴(Californie) a lancé sa Library of things en 2015, dont la collection apparaît « sans limites » : instruments de musique, matériel créatif (machines à coudre, plastifieuses), tondeuses à gazon ou nettoyeurs à haute pression
- La Ann Arbor Public Library ⁵ dans le Michigan propose de très nombreux objets : appareils électroniques de mesure (détecteur de fuites thermique, thermomètre infrarouge, outil pour mesurer la qualité de l'air...), des outils scientifiques (télescopes, détecteur de métaux...) ou encore des instruments de musique originaux et peu répandus comme de petits pianos électroniques de poche ou des synthétiseurs analogiques.

3. Comment faire vivre les objets dans les bibliothèques

Les collections d'objets sont traitées dans les bibliothèques de la même manière que les autres collections. Les objets, comme les jeux ou les DVD, ne relèvent pas du régime propre à l'achat de livres. Ils sont concernés par la réforme des marchés publics (Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics⁶) qui instaure notamment que « pour les marchés d'une valeur inférieure à 25 000 € HT, l'organisme public a pour seule obligation de choisir une offre pertinente, de faire une bonne utilisation des deniers publics et de ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur lorsqu'il y a plusieurs offres susceptibles de répondre à son besoin ».

3.1. Acquérir, cataloguer, équiper

Lors des **acquisitions**, des questions spécifiques se posent néanmoins, notamment quant aux **critères spécifiques liés à la valeur d'usage** des objets : solidité, robustesse, pièces détachées faciles à trouver, facilement transportables.... Certaines bibliothèques font également le choix d'acquérir des objets dont on ne se sert pas tous les jours.

A la Sacramento Public Library, les usagers sont associés aux décisions d'achat des objets, comme de toutes les autres collections.

⁴ <https://www.saclibrary.org/Books-Media/Specialty-Checkouts/Library-of-Things> , consulté le 03/09/2026.

⁵ https://aadl.org/search/catalog/*?mat_code=r , consulté le 03/09/2026

⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032295952> , consulté le 03/09/2026

Les fournisseurs sont généralement très variés, souvent hors des marchés publics traditionnels en bibliothèque. Dans les bibliothèques territoriales, possibilité de grouper les commandes avec d'autres services de la ville, par exemple le conservatoire pour les instruments de musique. Les fournisseurs locaux sont de bons conseils, ont un public potentiel et peuvent être partenaires pour l'entretien et la réparation.

Cataloguer : les objets sont intégrés au SIGB pour plus de visibilité, faciliter les prêts/retours, les réserver, voir leur disponibilité. Certaines bibliothèques ajoutent dans la notice de catalogage une vidéo tuto pour faciliter l'appropriation par les usagers. L'indexation se fait par type d'objet. L'idée générale est de faciliter la recherche.

Equiper : l'objectif de l'équipement protéger les objets, faciliter leur transport et leur stockage, ainsi qu'y ajouter une fiche descriptive de l'objet.

3.2. Maintenir et mettre à disposition

Pour maintenir les objets en bon état, il est nécessaire de se demander quelles sont les compétences au sein des équipes de bibliothécaires. Les emprunts se font souvent de façon indirecte. De nombreuses questions, auxquelles il s'agit de répondre en équipe, se posent quant aux conditions de prêt ! prêt avec les piles ? les bobines de fil ? les cordes de rechange ? Accorder les instruments ? Certaines bibliothèques font le choix de formaliser une charte sur laquelle sont inscrits les engagements des usagers. D'autres bibliothèques choisissent de privilégier le moment du prêt comme moyen de médiation, de responsabilisation et d'information sur les précautions d'usage comme à la bibliothèque Marguerite Yourcenar, à Saint-Avertin où à la Bibliothèque de Toulouse. Les objets sont considérés comme les autres documents, sans différence liée au prix : une série télévisée coûte parfois aussi cher qu'un instrument de musique, sans justifier pour autant de conditions de prêt différentes.

3.3. Merchandising : présenter et mettre en valeur

L'exposition des objets dans le commerce et les techniques de merchandising sont sources d'inspiration pour la présentation des collections d'objets en bibliothèque. La bibliothèque Jacques Prévert de Cherbourg s'est inspirée des magasins de musique⁷ : des stands pour guitares sont fixés au mur, derrière la banque de prêt. A la BM de Choisy-le-Roi, la présentation s'inspire des piles de boîtes de chaussures dans les magasins. La

⁷ <https://www.enssib.fr/base-constructions-bibliotheques/bibliotheque-jacques-prevert> , consulté le 03/09/2026

répartition des objets dans les différents espaces peut aussi être pensée en termes de zonages thématiques de sorte à montrer une complémentarité entre les différentes collections. À Bayeux, les objets sont mêlés aux collections réparties en quatre îlots dans les espaces : loisirs, savoirs, arts image et son, jeunesse. A la médiathèque de la Verpillière, les moules à gâteau sont rassemblés sur une table dans le rayon cuisine. A la bibliothèque Niemeyer au Havre, les objets sont disséminés sur les étagères de livres, dans des vitrines éclairées et fermées à clé, en complémentarité avec les thématiques des collections. Un mobilier spécifique, modulable, permet de valoriser les objets, sur le modèle des gondoles utilisées dans les commerces.

3.4. Action culturelle et médiation

La mise en place d'animations, dans le cadre d'une politique d'action culturelle, permettent une cohésion entre le service de prêt d'objets et le projet de service. De l'atelier à la conférence, en passant par la projection documentaire, ces actions donnent du sens à la collection en la faisant vivre et en donnant à voir sa valeur d'usage. Il est possible d'envisager un vaste éventail d'animations, du concert participatif aux ateliers de fabrication d'instruments. Une formation plus pratique à l'usage des objets prêtés peut avoir lieu dans le cadre d'ateliers manuels, scientifiques ou culinaires. À Bratislava, la Bibliothek der Dinge, dans la bibliothèque de l'Institut Goethe propose des ateliers de découverte du fonctionnement de quelques-uns des 50 objets qu'elle prête : apprendre à utiliser une machine à coudre, cuire du pain, fabriquer un sac à main ou observer des étoiles avec un télescope.

3.5. Communication

La lisibilité du concept de « prêt d'objet » n'est pas toujours évidente : l'utilisateur y voit une réponse à un besoin précis et ponctuel alors que le bibliothécaire y voit une offre de service. Ainsi, le nom de « Trucothèque » (BU Brest) ou « Équipothèque » (BU Angers) n'ont pas été conservés car ils n'étaient pas clairs pour les étudiants. La communication s'avère donc parfois plus efficace que la dénomination d'un service pour faire comprendre ce qu'il peut apporter.

Une médiatisation dans la presse ou sur des chaînes d'information locales permet d'attirer l'attention du grand public. Les médias traitent volontiers du prêt d'objets, car c'est un sujet inhabituel avec des visuels attractifs. Pour la bibliothèque, l'enjeu est de maîtriser la médiatisation pour saisir l'occasion de faire parler d'elle, de l'ensemble de ses services et de son actualité.

Plus largement, la communication vise à attirer l'attention des publics mais aussi des tutelles. Une communication positive sur le rôle des collections d'objets peut s'inscrire dans une démarche d'advocacy, qui vise à mesurer et démontrer l'impact des

bibliothèques sur les populations. La campagne de communication de la Sacramento Library of Things met en avant l'action de la bibliothèque et souligne ce qu'elle fait pour sa communauté, en l'associant à des slogans percutants, tels que « Bien plus que des livres », ou encore « Tout ce que tu sais faire, ma bibliothèque peut m'apprendre à le faire encore mieux ». L'objectif est de renouveler la perception de la bibliothèque. Certains services de prêt d'objets sont eux-mêmes conçus comme des outils de **marketing**, destinés à moderniser l'image de la bibliothèque. Il s'agit alors de raconter une histoire. La Hillsboro Public Library crée des parodies de films mettant en scène les objets prêtés : le prêt de kit de ramonages est ainsi le propos d'une vidéo ⁸ reprenant l'univers de Mary Poppins. La communication de la Colorado State Library, qui repose sur le mot-dièse #checkoutcolorado, sollicite les usagers qui empruntent des sacs à dos « nature » (kits avec pass d'entrée dans le parc, jumelles et guides d'activités) afin qu'ils partagent leurs photos avec la bibliothèque sur les réseaux sociaux.

3.6. Faire vivre les partenariats

Les bricothèques, outilhèques, instrumenthèques associatives proposent des objets en prêt pour une communauté, souvent sous condition d'une adhésion. Leurs objectifs sont proches de ceux des bibliothèques, avec un rôle de prêt, d'animation et de mise à disposition d'un espace d'échanges et de création. La présence d'une association dans l'environnement de la bibliothèque peut présenter une opportunité de partenariat. Sans entrer en concurrence, la bibliothèque peut devenir un lieu d'accueil occasionnel pour ses activités, dans l'objectif, comme pour tout partenariat, de mélanger les publics des deux structures. La bibliothèque peut également devenir un lieu de dépôt pour les ressourceries, comme à la Médiathèque Louis Aragon de Martigues où une « fringothèque », dispositif de récupération des vêtements dont les usagers veulent se séparer, a été installée.

Une synergie est également envisageable entre les différents services d'une université. À la BU d'Angers, le prêt d'objets est né d'un partenariat avec le SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'aide à l'insertion professionnelle). Ce service avait fait l'acquisition de caméras, trépieds, micros et vidéoprojecteurs dans le cadre d'un appel à projets lié à l'entrepreneuriat. Rapidement confronté aux problèmes de gestion de la circulation du matériel, le directeur du SUIO-IP a contacté la bibliothèque. En Caroline du Nord, les bibliothèques sont associées avec l'Université d'Etat et le Museum d'Histoire Naturelle dans le cadre du projet de recensement des mammifères de la région. Les habitants peuvent y emprunter des pièges photographiques.

⁸ https://youtu.be/89t_klQuEK0, consulté le 03/09/2026

Conclusion : postures de bibliothécaires et maintien du service public

La spécialisation liée au fonctionnement ou à la manipulation d'objets complexes ou fragiles peut susciter des craintes dans les équipes. À la Bibliothèque de Toulouse, l'autonomie de l'utilisateur est mise en avant par la mise à disposition, au sein des packs d'instruments de musique, de méthodes pour débutants. Le bibliothécaire affiche clairement qu'il n'est pas musicien : cette posture peut éviter certaines craintes et présente l'avantage de positionner la bibliothèque dans ses missions.

Même sans spécialisation accrue aux objets prêtés, le bibliothécaire peut tenir un rôle de conseil et d'accompagnement. De par sa neutralité, puisque sans qualification professionnelle dans l'utilisation de cet objet, le bibliothécaire est à l'écoute de l'utilisateur dans une interaction individuelle, à travers la discussion et les retours d'expériences, et se met au même niveau que lui. Dans certains cas, l'utilisateur est expert alors que le bibliothécaire ne l'est pas.

Sur le long terme, un accompagnement plus poussé peut être mis en place en repérant les compétences en interne, en réfléchissant à la formation d'agents motivés ou en recrutant un bibliothécaire ayant les compétences techniques recherchées. À la Berkeley Tool Library, ce sont d'anciens plombiers ou charpentiers qui s'occupent des services de prêts d'objets.

En raison de leur caractère expérimental, les services de prêt d'objets gagnent à intégrer, dès leur conception, une **phase d'évaluation** qui, en interne, confortera ou non les objectifs du projet, et permettra de justifier de résultats en externe. Elle peut s'appuyer sur les statistiques de prêt. Plusieurs bibliothèques ont en outre mis en place un système d'évaluation par des questionnaires distribués aux emprunteurs. La médiathèque Toussaint d'Angers pose ainsi des questions relatives au profil de l'emprunteur, à l'utilisation de l'instrument, à l'autonomie dans l'apprentissage et à l'utilisation des dispositifs d'accompagnement, et sonde d'éventuelles pistes d'amélioration. Ces questionnaires participent à l'instauration d'une relation entre les publics et le personnel.

FOCUS 2026 — Évaluer autrement que par le nombre de prêts

Les réflexions actuelles sur les bibliothèques « vertes » invitent à mesurer également leur impact environnemental et social. Pour une objethèque, on peut ainsi suivre les achats évités, le réemploi, les publics touchés ou encore les compétences acquises, en complément des traditionnelles statistiques de prêt.

Dans la discussion avec son partenaire Steeple, la BM de Languidic a su imposer ses conditions et ses valeurs pour que soient prises en compte les spécificités des

bibliothèques. La négociation a permis de favoriser le don, le prêt et le troc d'objets et de services, sans transactions monétaires. Les sources de financement que sont le mécénat et le parrainage, davantage investies par les musées que par les bibliothèques en France, et néanmoins courantes en Amérique du nord, peuvent être une opportunité pour le prêt d'objets : ces collections fournissent un argumentaire séduisant, agissent sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et valorisent ainsi le geste financier. Mais elles doivent se pratiquer dans le respect des valeurs du service public. La simple mise en place de collections d'objets est une question que les bibliothèques ont aujourd'hui dépassée. Au-delà de l'idée de donner accès à des objets, l'enjeu se déplace vers des problématiques de circulation des savoirs et des savoir-faire par la mise en relation des personnes et la création de communautés d'intérêt.

Cette évolution se traduit également par une volonté de mieux structurer les initiatives : la mise en réseau des acteurs des bibliothèques d'objets témoigne du passage progressif d'expérimentations locales à un sujet identifié à l'échelle professionnelle.

Bibliographie

BINEAU, Birdie. Objethèques : Et si on donnait une autre image à nos médiathèques ! Médiathèque Départementale de Sein et Marne. Mis en ligne le 23/03/2024. Disponible sur [Objethèques : et si on donnait une autre image à nos médiathèques ! | Médiathèque départementale de Seine-et-Marne](#) (consulté le 03/09/2026)

QUEREUX-SBAÏ Delphine. Kiloutou, ou le prêt d'objets en bibliothèque. Mis en ligne le 02/07/2019. Disponible sur [Kiloutou, ou le prêt d'objets en bibliothèque - Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou \(professionnels\) \(bpi.fr\)](#) (consulté le 03/09/2026)

BEUDON, Nicolas. Le prêt d'objets : chant du cygne ou renouveau des bibliothèques publiques ? Nectart. Juin 2017, no 5, p. 87-97, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-nectart-2017-2-page-87.htm> (consulté le 03/09/2026)

BEUDON, Nicolas. Les collections atypiques : prêter autre chose que des produits culturels ? In : Le Recueil Factice [en ligne]. Mis en ligne le 25/08/2015. Disponible sur : <https://nicolas-beudon.com/2015/08/25/atypiques/> (consulté le 03/09/2026)

BEUDON, Nicolas. Prêter des instruments de musique en bibliothèque. In : Le Recueil Factice [en ligne]. Mis en ligne le 23/03/2016. Disponible sur : <https://www.cheminsfaisants.fr/2016/03/23/instruments/> (consulté le 03/09/2026)

CHERBUY, Elsa. Les objets en bibliothèque. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2017, disponible sur <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67421-les-objets-en-bibliotheque.pdf> (consulté le 03/09/2026)

LE MONTAGNER, Justine : Quelle place pour le prêt d'objet en bibliothèque ? ENSSIB, 2018 [en ligne] disponible sur <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68274-quelle-place-pour-le-pret-d-objets-en-bibliotheque.pdf> (consulté le 03/09/2026)

MINNARD, Amandine, Prêt d'instruments de musique, congrès ABF 2016 [en ligne] disponible sur : <https://www.slideshare.net/abfabf/congrs-abf-2016-prt-dinstruments-de-musique> (consulté le 03/09/2026)